

Nom commercial: Natrii silicatis solut d=1.36

Numéro de la matière: 213800

Version: 5 / CH

Date de révision: 08.11.2021

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 08.11.21

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Natrii silicatis solut d=1.36

N° d'article 21380000

Identification de substance / produit

CAS-Nr. 1344-09-8

EINECS-Nr. 215-687-4

N° d'enregistrement 01-2119448725-31

Reach

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

industrie, Production de produits cosmétique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Information de produit volontaire conformément au format de données de sécurité

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Conformément au Règlement (CE) 1272/2008, le produit ne doit pas être impérativement étiqueté.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants ***

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Solution alcoolique

Autres ingrédients ***

eau

Nom commercial: Natrii silicatis solut d=1.36

Numéro de la matière: 213800

Version: 5 / CH

Date de révision: 08.11.2021

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 08.11.21

No. CAS 7732-18-5
No. EINECS 231-791-2
Concentration >= 50 %
Le renvoi: [4]

Silicic acid, sodium salt, aqueous solution, molar ratio MR > 3.2

No. CAS 1344-09-8
No. EINECS 215-687-4
Numéro d'enregistrement 01-2119448725-31
Concentration >= 25 < 50 %
Le renvoi: [4]

Notent

[4] Information volontaire

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup de l'eau et du savon. Consultez un médecin si vous avez des plaintes.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Conduire chez le médecin.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler aussitôt un médecin.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Avis aux médecins / Risques**

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants. Eau pulvérisée, Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Mousse

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un

Nom commercial: Natrii silicatis solut d=1.36

Numéro de la matière: 213800

Version: 5 / CH

Date de révision: 08.11.2021

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 08.11.21

incendie.

Autres données

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Sol très glissant suite au déversement du produit. Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Neutraliser. Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Nettoyer les surfaces contaminés, approprié est: Solution faible acide.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter l'inhalation de vapeurs et aérosols de pistilage. Porter équipement de protection

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé. Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des acides. Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 12 Des liquides non combustibles

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Stocker au sec. Protéger du gel. Mettre à l'abri des entrées d'air/Oxygène.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle *****8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôle de l'exposition**

Regardez Section 7; Aucune mesure particulière n'est pas nécessaire.

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Consérvier à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit. Filtre à particules P2

Nom commercial: Natrii silicatis solut d=1.36

Numéro de la matière: 213800

Version: 5 / CH

Date de révision: 08.11.2021

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 08.11.21

Protection des mains ***

Gants (résistants aux lessives alcalines)

Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR

Épaisseur du gant >= 0.4 mm

Temps de pénétration >= 480 min

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

Protection du corps

Vêtement de protection résistant aux bases

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques *****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	Liquide, limpide		
Couleur	incolore à jaunâtre		
Odeur	inodore		
valeur pH			
Valeur	11	à	12
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition			
Valeur	>	100	°C
Point d'éclair			
Valeur	°C		
Remarque	Non applicable		
Pression de vapeur			
Remarque	non déterminé		
Densité			
Valeur	1.36		g/cm ³
température	20	°C	
Hydrosolubilité			
Remarque	entièrement miscible		
Viscosité			
Valeur	env. 90		mPa.s
température	20	°C	
Temps d'écoulement			
Valeur	<	11	s
méthode	DIN 53211 4 mm		

9.2. Autres informations**Teneur en solide**

Valeur env. 35 %

Autres données

Produit n'est pas dangereux à l'explosion.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Nom commercial: Natrii silicatis solut d=1.36

Numéro de la matière: 213800

Version: 5 / CH

Date de révision: 08.11.2021

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 08.11.21

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

Protéger du gel.

10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact des métaux en dégageant de l'hydrogène. aluminium (Al), Zinc

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****Silicic acid, sodium salt, aqueous solution, molar ratio MR > 3.2**

Espèces	rat		
DL50		3400	mg/kg

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

sensibilisation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres données

la très longue expérience pratique a montré que manipulé correctement le produit n'a aucun effet nocif ou toxique.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques *****12.1. Toxicité****Indications générales**

Attention - Cette matière n'est pas encore complètement examinée.

Toxicité pour les poissons (Composants)**Silicic acid, sodium salt**

Espèces	Poisson zèbre (Brachydanio rerio)	
CL 50	1108	mg/l
Source	IUCLID	

Toxicité pour les daphnies (Composants)

Nom commercial: Natrii silicatis solut d=1.36

Numéro de la matière: 213800

Version: 5 / CH

Date de révision: 08.11.2021

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 08.11.21

Silicic acid, sodium salt

Espèces	Daphnia magna		
CE50	1700		mg/l
Durée d'exposition	48	h	
Source	IUCLID		

Toxicité pour les algues (Composants)**Silicic acid, sodium salt**

Espèces	Scenedesmus subspicatus		
ErC50	207		mg/l
Durée d'exposition	72	h	
Source	IUCLID		

12.2. Persistance et dégradabilité**Indications générales**

Attention - Cette matière n'est pas encore complètement examinée.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Indications générales**

Attention - Cette matière n'est pas encore complètement examinée.

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

Attention - Cette matière n'est pas encore complètement examinée.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Indications générales**

Attention - Cette matière n'est pas encore complètement examinée.

Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation (Composants)**Silicic acid, sodium salt**

La substance ne pas satisfait aux exigences en matière de propriétés PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes**Indications générales**

Généralement une neutralisation est nécessaire avant l'introduction de rejets dans les stations d'épuration. Ne pas laisser parvenir le produit dans la terre, l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

Information supplémentaire sur l'écologie

Inoffensif pour organismes aquatique. Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Code de déchets CEE 06 02 05* autres bases

Compte tenu de la réglementation sur les déchets spéciaux, le produit doit être transporté sur une décharge agréée ou dans une installation d'incinération agréée.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Nom commercial: Natrii silicatis solut d=1.36

Numéro de la matière: 213800

Version: 5 / CH

Date de révision: 08.11.2021

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 08.11.21

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation ***

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) ***

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.